Zeitschrift: Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband

Band: 86 (1988)

Heft: 3

Rubrik: Mitteilungen = Communications

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

surveillance de la qualité de l'eau potable et la relation avec d'autres secteurs concernés.
- Y a-t-il des problèmes de pollution des eaux qui nécessitent une collaboration avec le secteur industriel? Y voyez-vous un rôle pour les sages-femmes? Pour l'ASSF? En ce qui concerne l'hygiène personnelle – dans quelle mesure la prenez-vous en considération dans votre travail avec les femmes enceintes et les mères?

Elément 4: Protection maternelle et infantile, planification familiale incluse.
- Quels sont les problèmes de santé particuliers dans ce domaine en Suisse?
- Quelles sont les lois qui déterminent la fonction de sage-femme? Sont-elles progressistes? Sont-elles limitatives par rapport aux possibilités des sages-femmes d'agir en tant qu'agent de santé?
- Où sont les priorités dans le travail? Promotion: comment? Prévention, protection de la santé: comment?
- Quel est votre rôle en relation avec la planification familiale?
- Comment résolvez-vous les problèmes éthiques (avortement, manipulations génétiques, etc.)? Quelle est la prise de position de votre association par rapport à ces problèmes?

Elément 5: Vaccination contre les maladies infectieuses principales.
- Quelles sont les maladies infectieuses en Suisse qui concernent la mère et l'enfant? Quel est le rôle des sages-femmes?

Elément 6: Prévention et contrôle des endémies locales.
Sont énumérées, surtout la malaria et l'hypertension artérielle.
- Qu'en est-il en Suisse?
- Y a-t-il d'autres endémies en Suisse que vous, sages-femmes, devez considérer?

Elément 7: Traitement adapté des maladies et blessures les plus fréquentes.
- Exemples: diarrhées et autres maladies intestinales, accidents domestiques, qu'en est-il en Suisse? Quelles sont les observations que vous, sages-femmes, faites dans votre travail? Quelles sont les possibilités de travail préventif?
- Quels sont les accidents fréquents que vous observez chez les femmes enceintes? Quelles mesures préventives proposez-vous? (Comme sage-femme seule? Comme association? Quelle est la formation dans ce domaine?) Ou ne s'agit-il que d'agir après l'accident?

Elément 8: Approvisionnement en médicaments essentiels.
- L'approvisionnement en médicaments est souvent déterminé par les industries pharmaceutiques et non par la politique et les priorités du système de santé. Le résultat se retrouve dans la facture des caisses-maladies et des coûts élevés pour le consommateur. Jusqu'où va l'influence de la propagande de l'industrie pharmaceutique dans l'utilisation des médicaments dans votre profession? Connaissez-vous la liste des 200 médicaments essentiels élaborée par l'OMS?
- Comment voyez-vous votre rôle dans la diminution des coûts et de l'utilisation des médicaments?

Cette approche un peu rapide des aspects principaux et des éléments essentiels des SSP nous a permis de poser un certain nombre de questions et d'y répondre partiellement en relation avec le rôle et les tâches des sages-femmes. Les aspects principaux, les éléments essentiels et les principes des SSP nous font reconnaître que les SSP peuvent nous aider à définir les besoins d'une communauté dans laquelle nous travaillons, de préciser notre rôle correspondant et d'élaborer un plan d'action pour ajouter notre contribution à la «Santé 2000».

Rapport de l'Association suisse des sages-femmes

Contribution des sages-femmes aux buts de la stratégie régionale européenne «Santé pour tous en l'an 2000»

Berne, le 14 décembre 1987
Répondante pour l'Association suisse des sages-femmes: M.-Cl. Monney Hunkeler, sage-femme, Laupenstrasse 2, 3008 Berne

Le rapport de l'Association suisse des sages-femmes (ASSF) est basé sur plusieurs événements qui ont eu lieu en relation avec les buts européens de la «Santé pour tous en l'an 2000».
Vu l'impossibilité d'approfondir en un laps de temps court (4 mois) et d'une manière correcte les liens entre les 38 buts et les activités actuelles et futures des sages-femmes, un choix s'est imposé. Les sages-femmes, et plus particulièrement le groupe de réflexion de l'ASSF «sages-femmes et Santé 2000», a décidé de se concentrer sur un chapitre précis, celui traitant du «Bon usage des soins» (buts 26 à 31), c'est-à-dire celui des soins de santé primaires.
L'intérêt de la profession pour le sujet est sans aucun doute très vif et passionné, car la participation aux différents débats était enthousiaste et constructive.
Les soins de santé primaires touchent de très près le travail et le rôle de la sage-femme. Par définition, elle est responsable du maintien en santé des femmes enceintes, des accouchées et des jeunes mères, ainsi que de la sécurité lors de la grossesse, de l'accouchement et du post-partum physiologique.
L'approche des buts par les soins de santé primaires a permis aux sages-femmes de créer un lien direct entre leurs activités professionnelles et la stratégie de l'OMS «Santé pour tous en l'an 2000»; aspect non négligeable pour effectivement réaliser cette nouvelle politique de santé.
Les sages-femmes, à travers leur travail, influencent directement certains facteurs contenus dans les 38 buts de la région européenne:
- mode et hygiène de vie des femmes et des familles
- potentiel de santé des femmes et des familles
- morbidité maternelle et infantile
- mortalité maternelle et infantile
- espérance de vie à la naissance
- système de soins
- collaboration intersectorielle et interdisciplinaire
- environnement et travail
- stratégies de recherche
- politique de la santé pour tous
- planification, éducation et utilisation des personnels de santé
- éducation des personnels d'autres secteurs
- bon usage des technologies de santé
- etc.

Tous ces points ont été discutés. Pour certains d'une façon approfondie, pour d'autres l'évocation a semblé suffisante dans un premier temps.
Ce rapport essaye de donner un reflet de l'intérêt manifeste que portent les sages-femmes à la stratégie de l'OMS «Santé pour tous en l'an 2000» et aux buts de la région européenne.

Démarche suivie

Août 1988: Création du groupe «sages-femmes et santé 2000»
Septembre à novembre: 1987 Préparation de la journée «Première sensibilisation aux soins de santé primaires pour les sages-femmes»

Octobre à novembre 1987: Cours sur la stratégie de l'OMS et les soins de santé primaires pour les sages-femmes en formation à l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier à Lausanne

25 novembre 1987: Journée de sensibilisation aux soins de santé primaires pour les sages-femmes à Berne

Décembre à février 1988: Préparation d'articles sur le sujet pour le Journal de la sage-femme

Mars 1988: Journal de la sage-femme consacré entièrement au sujet et à la journée du 25 novembre 1987

Mai 1988: Congrès suisse des sages-femmes avec le thème «la sage-femme et la santé 2000»

Données générales

Rencontres	1	2	3	4
Dates	19.+20.10.	10.11.	18.11.	25.11.
Lieux	Lausanne	Lausanne	Lausanne	Berne
Nombre de participantes	10	28	10	144

Total = 192

Détails professionnels

a) Formation

Sages-femmes: 80; sages-femmes, infirmières en soins généraux: 56; sages-femmes, infirmières en hygiène maternelle et pédiatrie: 21; sages-femmes, autres professions: 28 (sophrologues: 5; nurses: 4; secrétaires-aides médicales: 4; institutrices: 3; conseillères: 2; formation universitaire: 2; infirmière en psychiatrie: 1; infirmière en santé publique: 1; droguiste 1; laborantine: 1; professeur de gymnastique: 1; animatrice socio-culturelle: 1; analyste transactionnelle: 1; réflexologue: 1); élèves sages-femmes: 12; sages-femmes enseignantes: 23; sages-femmes cadres: 21; non sages-femmes avec profession paramédicale: 23.

Remarque: Une grande partie des sages-femmes a une double, voir triple, voir quadruple formation.

b) Activités professionnelles

Sages-femmes indépendantes: 50; sages-femmes en milieu hospitalier: 88; élèves: 12; sages-femmes travaillant dans une autre profession: 6; sages-femmes au chômage: 5; sages-femmes à la retraite: 4; sages-femmes ne travaillant plus dans le métier: 4;

Documents mis à disposition des participantes

- Les buts de la santé pour tous, leurs implications pour les soins infirmiers et obstétricaux (f + a)
- Guide simplifié pour les soins infirmiers à l'OMS (f + a)
- Documents de réflexion sur les soins infirmiers (f + a)
- «Soins en l'an 2000», projet de l'ASI (f + a)
- Santé du monde (Journal de l'OMS)
  - La santé pour tous d'ici l'an 2000, 1983 (f)
  - Quittons la tour d'ivoire, 1984 (f)
  - Partenaire pour la santé, 1985 (f)
  - Coopération intersectorielle, 1986 (f)
  - Un budget santé pour tous, 1986 (f)
- La Déclaration d'Alma Ata (f)
- Santé pour tous, brochure OMS (f)
- Maternité sans risques, dossier OMS (f)
- Promotion de la santé et prévention en Suisse Concept 86 (f + a)
- Résolutions de la Confédération Internationale des sages-femmes (ICM), 1987 (f + a, en anglais aussi)

f = français, a = allemand

Résumé des discussions

Les sages-femmes se sont préoccupées, dans un premier temps, de faire l'inventaire de leurs activités actuelles et de cerner celles qui réalisent déjà des soins de santé primaires. Elles sont très nombreuses. Pour n'en citer que quelques-unes:

- éducation sexuelle et connaissance corporelle
- cours de préparation à la naissance – à la famille
- contrôles de grossesse
- dépistage de situations bio-psycho-sociologiquement pathologiques pendant la grossesse, l'accouchement et le post-partum
- surveillance et conduite de l'accouchement et du post-partum physiologiques
- conseils multiples en hygiène de vie, alimentation, allaitement, planification familiale, éducation, puériculture, législation, assurances, travail, etc.

Le champ professionnel des sages-femmes est très vaste et ceci s'explique par les demandes des couples qui désirent avoir des enfants. Ces besoins s'expriment différemment selon chaque couple, mais dans les grandes lignes se retrouvent dans les thèmes suivants:

- respect des souhaits et désirs des couples face à la naissance de leur enfant
- humanisation de la naissance, tout en garantissant le sécurité de la famille
- liberté de choix plus réelle; choix de l'endroit de naissance, et du suivi – choix du professionnel accompagnant la grossesse, la naissance et le post-partum – liberté de mouvement pendant l'accouchement, etc.
- diminution des coûts des soins obstétricaux

Les sages-femmes interviennent directement dans la réalisation de ces besoins, aussi bien en milieu intra- que extra-hospitalier. Ce sont elles qui accompagnent et garantissent un suivi continu pendant la grossesse, l'accouchement et la période qui suit la naissance.

Le rôle des sages-femmes dans les soins de santé primaires n'est pas à prouver, ni à démontrer. Il coule de source, qu'elles sont un agent de santé nécessaire pour maintenir une famille en santé pendant la période de la maternité, comme le définit l'OMS et l'ICM.

Un deuxième temps a été consacré aux besoins des sages-femmes pour pouvoir travailler dans le sens des soins de santé primaires. Les plus importants ont été définit par différents niveaux:

Formation de base:

introduction de nouveaux thèmes, comme

- les soins de santé primaires
- la prévention
- la santé publique et communautaire
- l'épidémiologie et les statistiques
- la législation sur la profession
- la législation sur la santé
- la méthodologie de recherche

modification de l'apprentissage pratique:

- stages en milieu extra-hospitalier
- stages à l'étranger

Formation permanente:

les mêmes sujets et thèmes de la formation de base sont repris. En plus sont cités:

- formation pour les cours de préparation à la naissance
- approfondissement du rôle de conseillère
- cours de recyclage
- cours de didactique
- alternatives de soins à la femme enceinte, en train d'accoucher, à la mère de famille, à la famille
- pédagogie
- échanges entre différentes sages-femmes de différents pays

Information:

du public sur

- la stratégie de l'OMS
- la profession de sage-femme
- les droits de la femme, de la femme enceinte
- la protection sociale
- les coûts de la santé en matière de soins intra- et extra-hospitalier

des médecins sur

- la profession de sage-femme (rôle, activités, législation)
- un désir de collaboration en vue d'une complémentarité professionnelle

des instances politiques sur

- la profession de sage-femme
- les activités préventives pratiquées par les sages-femmes
- le coût des sages-femmes en pratique indépendante

La formation et les activités des sages-femmes sont en train de s'élargir à tout le cycle de la maternité, aussi bien en théorie qu'en pratique. Ceci en réponse aux besoins exprimés par les couples et à la définition de la sage-femme dans les soins de santé primaires donné par l'OMS et l'ICM.

La journée du 25 novembre 1987 à Berne a très clairement fait ressortir cette nécessité d'ouverture.

Le troisième temps s'est réparti en discussions sur le rôle de l'ASSF en rapport avec les soins de santé primaires, avec l'image

professionnelle de la sage-femme et avec les activités futures dans le sens de la «Santé pour tous en l'an 2000».

Thèmes en discussion pour la Conférence de Vienne en 1988

- Information à tout le public sur la stratégie de l'OMS «Santé pour tous en l'an 2000»
- Recommandation pour la formation de base, la formation permanente, le recyclage des sages-femmes en soins de santé primaires
- Soutien aux Associations professionnelles de sages-femmes pour:
  - créer des projets de soins de santé primaires
  - permettre des recherches sur des techniques alternatives pour les rendre scientifiquement valable
  - permettre des recherches sur la profession de sage-femme
- Echanges entre sages-femmes au niveau international pour enrichir l'expérience des soins de santé primaires

Conclusions

Ce rapport n'est pas exhaustif et ne donne qu'un reflet partiel de toutes les discussions qui ont eu lieu lors de ces quatre journées de réflexions. Le thème de la «Santé pour tous en l'an 2000» et les échanges au sujet des 28 buts de la région européenne sont loin d'être épuisés. Les rencontres avaient pour but de sensibiliser les sages-femmes à cette nouvelle politique de santé de l'OMS et il a été atteint.

Nous espérons que ce rapport pourra servir de base pour le rapport de la Suisse à la Conférence de l'OMS «Soins infirmiers et obstétricaux» à Vienne en 1988 en ce qui concerne la contribution des sages-femmes à la stratégie «Santé pour tous en l'an 2000».

Compte-rendu des activités de l'après-midi de la journée du 25 novembre 1987

«Première sensibilisation aux soins de santé primaires pour sages-femmes»

D'abord quelques données chiffrées:

Nombre de participantes: 144

Données sur la formation: sages-femmes: 68; sages-femmes, infirmières SG: 40; sages-femmes, infirmières HMP: 11; sages-femmes, autres professions: 28; élèves sages-femmes: 12; sages-femmes enseignantes: 18; sages-femmes cadres: 16

Remarque: une grande partie des sages-femmes présentes a une double, voire triple, voire quadruple formation.

Données sur les activités professionnelles: sages-femmes indépendantes: 42; sages-femmes en milieu hospitalier: 72; élèves: 12; sages-femmes travaillant dans une autre profession: 5; sages-femmes au chômage: 5; sages-femmes à la retraite: 4; sages-femmes ayant quitté le métier: 4.

La participation à cette journée est réjouissante en nombre et en qualité. Les activités de l'après-midi en sont la preuve. Les groupes de discussion se sont intensément penchés sur les différents thèmes proposés. Les échanges se situaient autours de l'expérience individuelle, des espoirs communs sur l'avenir de la profession de sage-femme, des remises en questions et surtout sur les exigences propres et dictées par les besoins des familles face à notre métier.

Voici les grandes lignes de ces discussions:

- ouverture de la profession
- ouverture des sages-femmes
- dialogues et collaboration interprofessionnelle et -sectorielle
- augmentation des responsabilités
- demande de formation, d'éducation permanente et de recyclage
- engagement politique
- amélioration des conditions de travail et de rémunération

L'élaboration de la liste des activités qui vont dans le sens des soins de santé primaires était aisée. Une grande partie de nos prestations sont déjà intégrées dans la politique de santé de l'OMS. Cette réflexion nous a permis de faire le tour complet de notre pratique.

La question sur la demande de formation, de connaissances complémentaires pour réaliser les soins de santé primaires exige plus de détails. Visiblement, ce point a lancé la discussion des sages-femmes, car cette question a fait apparaître des facteurs nouveaux, des priorités nouvelles dans la formation de base des sages-femmes. Elles exigent une formation différente et une continuité dans cette formation après le diplôme. La soif de savoir complémentaire est grande et démontre que nous sommes ouvertes et toujours prêtes à améliorer nos prestations pour mieux satisfaire notre clientèle.

Les demandes formulées:

- approfondissement de la connaissance de soi
- amélioration de l'image professionnelle chez les sages-femmes, chez les médecins et parmi la population
- information sur la profession à réaliser au niveau du public, des médecins, des instances politiques (communales, cantonales et fédérales)
- adaptation de la formation de sage-femme aux exigences actuelles; orientation à 50% vers l'extra-hospitalier et introduction de nouveaux cours permettant une formation équivalente en activités intra- et extra-hospitalières (p.ex. épidémiologie, santé communautaire, santé publique, pédagogie, recherche, activités préventives, etc.)
- création de cours de recyclage
- mise en place d'une formation permanente allant dans le même sens que la formation de base
- création de différents centres et d'activités au niveau communal tenus et réalisées par des sages-femmes en tenant compte des législations cantonales

Tous ces points démontrent que la situation suisse en matière de santé change et cela de façon relativement rapide. Les sages-femmes sentent le vent tourner et demandent de prendre le train au départ de la gare. L'occasion nous est donnée d'adapter notre formation et éducation permanente aux nouvelles formes que prennent les politiques cantonales de santé. Cette prise de conscience des sages-femmes est réjouissante et démontre l'intérêt manifeste de la profession pour l'avenir de l'obstétrique, des prestations aux familles et aux femmes enceintes.

Les exigences formulées par les sages-femmes pour l'ASSF et en particulier pour le Comité Central sont nombreuses et lui demandent une activité accrue.

En voici les plus importantes:

- définition du rôle et du champ professionnel des sages-femmes
- défense de la profession et de ses prestations
- soutien et garantie professionnelle
- réactualisation de la profession
- mise en place d'un rôle consultatif au niveau de la CRS pour la formation de base
- création d'une formation permanente valable
- création d'un cours de recyclage
- réflexion sur une éventuelle formation de cadre
- rôle politique
- création d'un fond de recherche pour financer des études sur la profession (p.ex. statistiques, législations, prestations professionnelles, soins alternatifs et leur validité, etc.)

En conclusion, nous pouvons dire, que la journée du 25 novembre 1987 nous a donné à toutes une image positive et constructive de notre profession et de son avenir. Le plaisir d'être ensemble, de travailler ensemble même en si grand nombre et de réfléchir ensemble était visible et a déterminé l'ambiance de toute cette journée.

Nous avons des idées, du dynamisme et des moyens pour nous réaliser pleinement et d'une manière heureuse et globale dans notre profession.

Il y a certainement encore beaucoup à faire, comme le démontre le résumé des activités de l'après-midi. Alors, à nous de réagir et d'agir.

Nous allons nous revoir en mai de cette année pour le Congrès national à Soleure. Nous y approfondirons cette réflexion et cette démarche entamées le 25 novembre 1987. A bientôt. M.-Cl.M.-H.

Perfectionnement du 95e Congrès de l'Association suisse des sages-femmes

Le rôle de la sage-femme par rapport aux buts de l'OMS «Santé pour tous en l'an 2000»

27 mai 1988

10.00	Accueil
10.15–11.00	Exposé: «L'explosion des coûts dans le domaine de la santé», par le Dr Horisberger, médecin cantonal, Saint-Gall. Réponse aux questions.
11.15–12.00	Exposé: «La sage-femme au sein de l'OMS», par Susanne Houd, sage-femme, OMS, Europe, Copenhague. Réponse aux questions.
12.30–14.00	Repas.
14.00–15.15	Table ronde, animée par Marie-Noëlle Bovier, membre du Comité central. Participants: Mme Martina Apel, directrice de l'Ecole de sages-femmes de Lucerne. Mme Elisabeth Winkelmann, diététicienne, Hôpital de l'Ile, Berne. Mme Georgette Grossenbacher, responsable du projet de formation supérieure pour sages-femmes, Aarau. M. le Dr Martin, médecine préventive, Lausanne. Une représentante de la Permanence, Genève. M. le Prof. H. Schneider, médecin-chef de la Maternité de l'Hôpital universitaire de Berne. Mme Therese Spörri, sage-femme chef, Maternité de l'Hôpital universitaire de Zurich.
15.15–15.45	Pause.
15.45–17.00	Discussion.
17.00	Résumé par l'animatrice de la table ronde. Conclusion par la responsable de la journée.
17.30 env.	Fin.

Responsable de la journée: Monica Herzig, membre de la Commission de formation permanente.

---------- **Talon d'inscription** ----------

Carte de fête complète

2 nuitées (26. + 27. 5.) en chambre double	☐	membres	Fr. 250.—
Perfectionnement (traduction simult. incl.)	☐	non-membres	Fr. 300.—
Assemblée des déléguées	☐	membres-élèves	Fr. 190.—
Banquet et excursions	☐	élèves non-membres	Fr. 250.—
	☐	supplément chambre individuelle	Fr. 60.—

Carte de fête à choix

Perfectionnement le 27. mai 1988 (traduction simultanée inclue)

Membres	☐	Fr. 50.—
Non-membres	☐	Fr. 80.—
Membres-élèves	☐	Fr. 20.—
Elèvés non-membres	☐	Fr. 40.—

Nuitées (2 listes de prix; distribution selon inscription)

26/27 mai en chambre double	☐	Fr. 60.—	en ch. à 1 lit ☐	Fr. 90.—
ou	☐	Fr. 50.—	en ch. à 1 lit ☐	Fr. 80.—
27/28 mai en chambre double	☐	Fr. 60.—	en ch. à 1 lit ☐	Fr. 90.—
ou	☐	Fr. 50.—	en ch. à 1 lit ☐	Fr. 80.—

Réservation de chambre pour accompagnant
27/28 mai en chambre double ☐ Fr. 60.— ou ☐ Fr. 50.—

Divertissements

Banquet 27 mai	☐	Fr. 50.—	membres
	☐	Fr. 60.—	non-membres
	☐	Fr. 60.—	accompagnants
Excursion 28 mai (repas inclu)	☐	Fr. 40.—	membres
	☐	Fr. 50.—	non-membres
	☐	Fr. 50.—	accompagnants
	☐	Fr. –.—	enfants jusqu'à 16 ans (âge et nombre: ____)

Divers

Garderie d'enfants 26 mai	☐	Fr. 2.—	âge et nombre d'enfants: _____
Garderie d'enfants 27 mai	☐	Fr. 3.—	âge et nombre d'enfants: _____
Visite de la ville 26 mai	☐	Fr. –.—	

Ecrire en lettres d'imprimerie s.v.p.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

Section: _____ Téléphone: _____

Je désire partager ma chambre avec: _____

Date, signature: _____

Marquer ce qui convient et envoyer jusqu'au **15 avril 1988** à:

Hebammenverband Solothurn, B. Ruf, Maienstrasse 58, 4600 Olten

(Pour toute les inscriptions reçues après le 15 avril, la taxe sera augmentée de 10%)

95e Congrès de l'Association suisse des sages-femmes

les 26, 27 et 28 mai 1988 au «Landhaus» à Soleure

Programme

Jeudi 26 mai	**Assemblée des déléguées**
13.00–18.00	*(Garderie d'enfants de 12 h. 30 jusqu'à la fin de l'AD)*
dès 12.00	Ouverture des portes et des stands de promotion au «Landhaus»
19.30–21.00	Tour de ville facultatif sous la conduite de Mme Grolimund, hôtesse de la ville
Vendredi 27 mai	**Perfectionnement**
dès 09.00	Ouverture de la caisse et des stands de promotion au «Landhaus»
10.00–12.30	Perfectionnement, 1re partie
14.00–17.30	Perfectionnement, 2e partie
	(Garderie d'enfants: de 9 h.30 à 12 h. 45, de 13 h. 45 jusqu'à la fin de la session)
	Traduction simultanée allemand/français et français/allemand
19.00	Apéritif offert par la ville
20.00	**Banquet avec animation**
Samedi 28 mai	
09.45	Rassemblement à l'embarcadère «Romandie»
10.00–14.30	**Excursion,** repas de midi compris

Ordre du jour de l'Assemblée des déléguées 1988

1. Ouverture de l'Assemblée des déléguées
2. Contrôle du mandat des déléguées
3. Nomination des scrutatrices
4. Acceptation du procès-verbal de l'Assemblée des déléguées 1987
5. Acceptation des rapports annuels 1987
6. a) Acceptation des comptes annuels 1987
   b) Décision sur la répartition des bénéfices
7. Acceptation du budget 1988
8. Fixation de l'indemnité pour les membres du comité central
9. Acceptation des règlements pour
   - la commission de formation permanente
   - la commission du journal
   - les prêts et les bourses d'étude
10. Elections:
    a) présidente centrale
    b) quatre membres pour le comité central
    c) deux membres pour la commission d'entraide
    d) Réélection de Veronika Vogel-Metzker (commission du journal)
11. Rapport de la section d'Argovie et proposition pour 1989
12. Propositions
    Motion de la section de Berne concernant le cadre du programme de réintégration pour les sages-femmes.
13. Proposition du lieu de l'Assemblée des déléguées en 1989
14. Informations
15. Divers

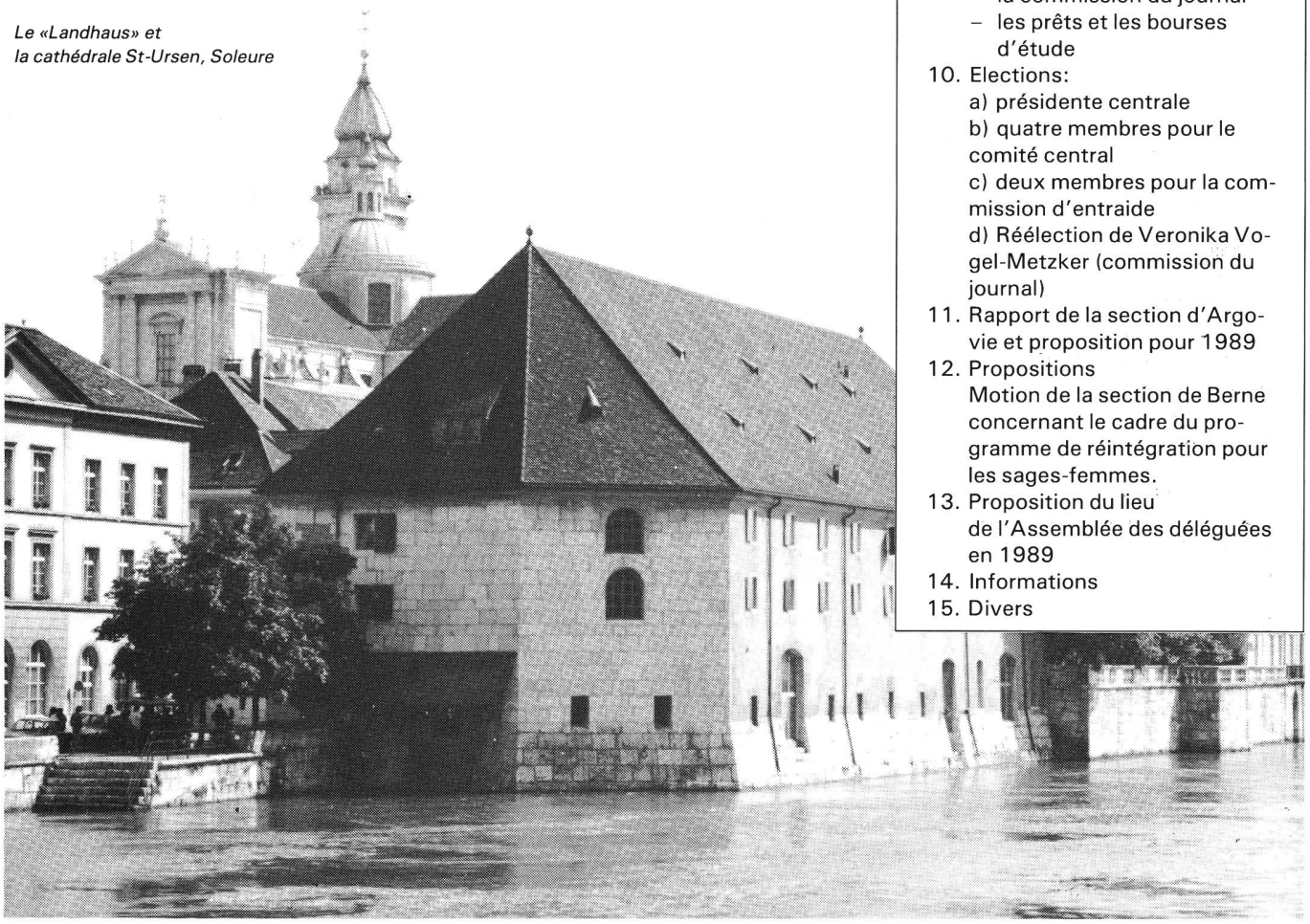

Le «Landhaus» et la cathédrale St-Ursen, Soleure